



Académie de LYON

DÉPARTEMENT : Rhône



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

CONTRAT D'OBJECTIFS DE RÉSEAU

REP

PÉRIODE 2015/2019

RÉSEAU : REP COLETTE – Saint-Priest

WWW.AC-LYON.FR

1. ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Responsables du REP	
Principal(e) du collège	Inspecteur de l'Éducation Nationale
<p>Madame ROUX Florence</p> <p>Adresse : 21 rue Colette – 69800 Saint-Priest</p> <p>Mèl : ce.0691497c@ac-lyon.fr</p> <p>Tél : 04 78 20 19 72</p> <p>Principal adjoint : Monsieur Pierre MILLET</p>	<p>Monsieur MIRDJANIAN Patrick</p> <p>Circonscription : Saint-Priest</p> <p>Adresse : IEN de Saint-Priest – 1 rue Aristide Briand – 69800 Saint-Priest</p> <p>Mèl : ce.0690204x@ac-lyon.fr</p> <p>Tél : 04 78 20 17 98</p>

IA-IPR Référent : Monsieur SCHWANDER Patrick	Coordonnateur du réseau : Monsieur IKEN Hossein
---	--

Écoles du réseau	
<p>Ecole Jules FERRY</p> <p>Ecole Edouard HERRIOT</p> <p>Ecole Hector BERLIOZ</p>	<p>Ecole Joseph BRENIER</p> <p>Ecole Claude FARRERE</p> <p>Ecole François MANSART</p>

Rappel de la méthodologie de l'auto-évaluation de l'action du REP Colette :

La démarche d'auto-évaluation a débuté au mois de mars 2015 sur la base du précédent contrat de réussite, du référentiel de l'éducation prioritaire et des données disponibles pour le collège Colette dans l'outil d'aide au pilotage et à l'auto-évaluation des établissements.

La consultation s'est voulue très large (équipes enseignantes, directeurs et directrices, pilotes) notamment à travers l'élaboration d'un outil de positionnement par rapport à l'ensemble des priorités du référentiel EP pour lesquels les équipes devaient évaluer la mise en place effective des items sur une échelle de 1 (item pas développé) à 5 (item institué) (cf : rapport d'auto-évaluation).

L'ensemble de ces outils a appuyé les travaux d'analyse prospective et de détermination des axes de travail et des objectifs du présent contrat en comité de pilotage.

Cette analyse a en particulier porté sur les actions qui ont montré une efficacité et qu'il serait souhaitable de réactiver, les actions en cours à pérenniser et le repérage de besoins non couverts.

Le diagnostic a mis en évidence les points suivants :

► **Les orientations pédagogiques adoptées.**

1. Garantir l'acquisition du « Lire, écrire et parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle.

<i>Ce qui a bien fonctionné qu'il faudrait réactiver</i>	<i>Travail actuel à pérenniser</i>	<i>Besoins repérés « non couverts »</i>
<ul style="list-style-type: none"> - activités régulières de lecture dans ses différentes composantes. - Action Formation Recherche sur la conscience des apprentissages : explicitation des objectifs de travail, des procédures et des démarches d'apprentissage efficaces. 	<ul style="list-style-type: none"> - réflexion sur la formalisation d'un enseignement de l'oral engagé dans le CEC. - co-présence en classe et co-enseignement. - la différenciation et le recours aux groupes de besoin. - permettre la confrontation des démarches par le travail en groupe hétérogène. 	<ul style="list-style-type: none"> - interdisciplinarité : faire du lien entre les disciplines. - apprendre à chercher : permettre le réinvestissement des savoirs mathématiques en résolution de problème et sur des tâches complexes. - développer l'usage du numérique.

► **L'avancée des pratiques pédagogiques sur les priorités du référentiel.**

2. Conforter une école bienveillante et exigeante.

Ce qui a bien fonctionné qu'il faudrait réactiver	Travail actuel à pérenniser	Besoins repérés « non couverts »
- réflexion et grille d'harmonisation sur le travail personnel de l'élève.	- composition de classes hétérogènes. - réflexion sur la recherche d'un climat scolaire propice aux apprentissages. - réflexion sur des modalités d'évaluation positive (statut de l'erreur, bienveillance...) - brevet blanc - suivi des EBEP, gestion en classe de la difficulté scolaire. - partage de la réflexion sur le décrochage scolaire : prévention et action.	- accompagner les équipes dans les difficultés rencontrées dans l'accueil des élèves de moins de 3 ans. - des évaluations communes dans le 1 ^{er} degré pour s'assurer des acquis, suivre des cohortes, faire évoluer l'action. - coordination par niveau d'enseignement au collège

► **Les domaines investis par le partenariat.**

3. Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite des élèves.

Ce qui a bien fonctionné qu'il faudrait réactiver	Travail actuel à pérenniser	Besoins repérés « non couverts »
	- efforts déployés pour améliorer les relations avec les familles : communication et information, accueil et accompagnement à chaque étape du parcours de l'élève, entretiens individuels ... - valorisation des travaux des élèves et des enseignants aux parents. - formation sur les relations avec les familles de la grande pauvreté. - lien avec les partenaires du territoire (institution et dispositifs) pour déboucher sur des actions communes.	

► **Le pilotage.**

4. Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative.
5. Accueillir, accompagner soutenir et former les personnels.
6. Renforcer le pilotage et l'animation du réseau.

Ce qui a bien fonctionné qu'il faudrait réactiver	Travail actuel à pérenniser	Besoins repérés « non couverts »
	- modalités et objectifs partagés du travail en équipe : cycles, écoles/collège, réseau. - cohérence de l'action : articulation instances REP/CEC, plan de formation adapté aux besoins repérés, programmation commune... - partage d'information entre les différents professionnels. - pilotage du REP : fonctionnement, démarche d'élaboration collective du projet.	- améliorer l'accueil et l'accompagnement des nouveaux enseignants du REP. - améliorer l'accompagnement des enseignants en difficulté - lien avec corps d'inspection du 2 nd degré. - liaison collège/lycée. - création d'outil de suivi et d'évaluation de l'action.

2. AXES DE TRAVAIL ET OBJECTIFS

Ce contrat de réseau ne reprend pas deux priorités importantes du REP qui le resteront : l'apprentissage continu de la lecture et de l'écriture des textes.

PROBLEMATIQUE DU CONTRAT DE RESEAU

Comment amener les élèves à « un niveau de maîtrise au moins satisfaisant »* des composantes du socle commun ?

*Sur la base de la catégorisation des niveaux de réussite et des informations disponibles dans les bilans de fin de Cycle 1 et dans le livret scolaire numérique.

AXE 1 Garantir un environnement et un climat scolaire favorables aux apprentissages	Objectif A : Améliorer les conditions du partenariat avec les parents. (priorité 3 <i>Référentiel EP</i>)
	Objectif B : Améliorer l'accompagnement des équipes face aux difficultés et problématiques des élèves. (priorité 2 <i>Référentiel EP</i>)
AXE 2 Garantir l'acquisition des apprentissages fondamentaux	Objectif A : Améliorer les compétences de compréhension et production orales des élèves. (priorité 1 <i>Référentiel EP</i>)
	Objectif B : Améliorer les apprentissages des élèves en favorisant l'explicitation des objectifs et démarches efficaces pour les apprentissages. (priorité 1 <i>Référentiel EP</i>)
	Objectif C : Accompagner les élèves, en particulier les élèves à besoins éducatifs particuliers, dans la détermination puis le déroulement de leur projet personnel d'apprentissage et d'orientation. (priorité 2 <i>Référentiel EP</i>)

3. LES OBJECTIFS, LES INDICATEURS, LES ACTIONS

AXE 1 : Garantir un environnement et un climat scolaire favorable aux apprentissages

Objectifs à atteindre	Indicateurs	Actions retenues
<p>Objectif A :</p> <p>Améliorer les conditions du partenariat avec les parents.</p> <p>(priorité 3 Référentiel EP)</p>	<p>Indicateur :</p> <p>→ mise en place de lieu ou moments d'accueil des parents dans les établissements du réseau.</p> <p>Cible :</p> <p>→ 1 lieu et/ou temps d'échange avec les parents institués dans les écoles et le collège du réseau.</p> <p>→ 1 action d'accompagnement à la scolarité ou de soutien à la parentalité instituée dans les écoles et le collège du réseau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - À l'école : → poursuite de la mise en place des cafés des parents. → poursuite du travail d'accueil des familles allophones. → pérennisation et déploiement de l'action « trio gagnant ». → poursuite et développement de l'action « d'un monde à l'autre » → mobiliser le dispositif « ouvrir l'école aux parents » dans une école volontaire. - Au collège : → accueil des parents dans les réunions d'information et d'échange : portes ouvertes, mallettes des parents. → poursuite du café des parents.
<p>Objectif B :</p> <p>Améliorer l'accompagnement des équipes face aux difficultés et problématiques des élèves.</p> <p>(priorité 2 Référentiel EP)</p>	<p>Indicateurs :</p> <p>→ mise en place annuelle de formations spécifiques au réseau.</p> <p>→ identification et suivi par école des élèves en grande difficulté comportementale.</p> <p>Cible :</p> <p>→ 1 stage de réseau annuel est mis en place.</p> <p>→ diminution du nombre d'incidents graves impliquant des élèves en grande difficulté de comportement.</p> <p>(enquête en cours pour identifier le nombre de situations en juin 2016)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - À l'école : → coordination du groupe de travail des maîtres supplémentaires → 4h de formations spécifiques REP communes dans le plan de formation de la circonscription. → accompagnement des enseignants sortants nommés dans le réseau par les CPC. → participation du coordonnateur REP au pôle ressource de circonscription - Au collège : → accompagnement des enseignants volontaires - En inter-degré : → programme ADHERE (Eric Debarbieux) : enquête et accompagnement sur les questions relatives au climat scolaire. → stage de réseau annuel. → réunion communes aux personnels nouvellement nommés. → instauration d'un café pédagogique à destination des enseignants des 1^{er} et 2nd degrés.

AXE 2 : Garantir l'acquisition des apprentissages fondamentaux

Objectifs à atteindre	Indicateurs	Actions retenues
<p>Objectif A :</p> <p>Améliorer les compétences langagières orales des élèves.</p> <p>(priorité 1 Référentiel EP)</p>	<p>Indicateurs :</p> <p>→ résultats aux évaluations sur le langage lors des bilans de fin de maternelle ou évaluation des médecins scolaires en GS.</p> <p>→ analyse des données de fin de cycle du livret scolaire numérique.</p> <p>→ résultats à l'épreuve orale du DNB portant sur l'EPI.</p> <p>Cible :</p> <p>80% d'élèves ont atteint un niveau de maîtrise satisfaisant en compréhension et production orale en fin de cycle 2 et 3.</p> <p>80% d'élèves présentent un niveau de maîtrise satisfaisant à l'épreuve orale du DNB.</p>	<p>- En inter-degré :</p> <p>→ stage de réseau 16/17 : améliorer les compétences langagières orales (de l'oral comme moyen d'accéder aux savoirs à l'oral comme objet d'étude, quelles pratiques possibles dans l'ordinaire de la classe et dans toutes les disciplines ?).</p> <p>→ élaboration d'une progression commune du cycle 2 au cycle 4 des apprentissages visés à l'oral.</p> <p>→ poursuite du Défi lecture</p> <p>→ poursuite de « tous au théâtre ! »</p> <p>→ projet de web radio</p>
<p>Objectif B :</p> <p>Améliorer les apprentissages des élèves en favorisant l'explicitation des objectifs et démarches efficaces pour les apprentissages.</p> <p>(priorité 1 Référentiel EP)</p>	<p>Indicateurs :</p> <p>→ mise en place de pratiques et de démarches métacognitives dans toutes les classes.</p> <p>Cible :</p> <p>→ 80% des enseignants mettent en place régulièrement des pratiques favorisant la conscience des apprentissages. (sur la base d'une enquête ciblée à destination des enseignants)</p>	<p>- À l'école et au collège :</p> <p>→ réactivation des stages de réseau précédents sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la métacognition et la conscience des apprentissages. - le travail personnel de l'élève. <p>- En inter-degré :</p> <p>→ stage de réseau annuel (2017/2018) : enseigner explicitement : pourquoi ? comment ?</p>
<p>Objectif C :</p> <p>Accompagner les élèves, en particulier les élèves à besoins éducatifs particuliers, dans la détermination puis le déroulement de leur projet personnel d'apprentissage et d'orientation.</p> <p>(priorité 2 Référentiel EP)</p>	<p>Indicateurs :</p> <p>→ nombre d'élèves en retard d'un an à l'entrée en 6^{ème} (outil d'aide au pilotage de l'établissement).</p> <p>→ nombre de redoublements à l'issue de la seconde générale ou professionnelle pour les élèves issus du collège Colette. (outil d'aide au pilotage de l'établissement).</p> <p>Cible :</p> <p>→ baisse du pourcentage d'élèves en retard d'un an à l'entrée au collège : de 18 % en 2015 à 15% en 2019</p> <p>→ baisse du nombre de redoublements à l'issue de la 2^{nde} G et T de 19,3 % en 2015 à 15 % en 2019</p> <p>→ Baisse du nombre de redoublements et autres situations à l'issue de la 2^{nde} professionnelle : de 36,6% en 2015 à 20% en 2019.</p>	<p>- Au collège :</p> <p>→ mise en place du parcours avenir.</p> <p>→ maintien du point élève (GPDS)</p> <p>- En inter-degré :</p> <p>→ mettre en œuvre une réflexion sur la place de l'élève dans les équipes éducatives, dans les projets personnels (PPRE, PPS, PAP, PAI, ULIS, UPE2A).</p> <p>→ envisager de faire débiter le parcours avenir dès l'école élémentaire : formations, métiers... (visite d'atelier aux lycées général et professionnel, rencontre avec des professionnels de différents secteurs...)</p>

4. AUTOÉVALUATION DES ACTIONS MENÉES

Expliciter la manière dont l'action conduite est régulièrement évaluée :

→ Création d'un tableau de bord à partir des données :

- du tableau de bord du collège,
- du tableau de bord de la circonscription,
- de bilan de fin d'école maternelle,
- du livret national numérique pour l'élémentaire et le collège,

→ Suivi des indicateurs en comité de pilotage.

→ Réalisation d'enquêtes auprès des enseignants, notamment pour la composante pédagogique (mise en place d'enseignements explicites...)

Valoriser les actions des établissements du réseau :

→ Manifestations dans les établissements autour des projets particuliers de classe, de cycle, d'école.

→ Valorisation des projets artistiques et culturels des classes dans le cadre de la « coopérative des arts », (mise à disposition par la ville du théâtre municipal pour les représentations à destination d'un public scolaire et/ou des familles).

→ Communication via le journal municipal et la presse quotidienne régionale.

5. PLAN PRÉVISIONNEL DE FORMATION

2015/2016	Relation avec les familles issues de la grande pauvreté – ATD Quart monde (1 ^{er} degré – plan de formation circonscription.
2016/2017	Améliorer les compétences langagières orales des élèves : de l'oral comme moyen d'accéder aux savoirs à l'oral comme objet d'étude, quelles pratiques possibles dans l'ordinaire de la classe et dans toutes les disciplines ?
2017/2018	Enseigner explicitement : pourquoi ? Comment ?
2018/2019	Apprendre à chercher : Place de l'interdisciplinarité dans la réalisation de tâches complexes.

Le plan de formation comprendra un stage de réseau et des animations pédagogiques communes pour tout le cycle 3.

Ces réunions CM1/CM2/6^{ème} seront de deux ordres :

- des réunions sur des thématiques pédagogiques ou éducatives,
- des réunions sur les élèves à besoins éducatifs particuliers.

6. ACCUEIL DES MOINS DE TROIS ANS

1) Part des élèves concernés par le dispositif en 2015/2016 :

- Nombre d'enfants de 2 ans scolarisables en REP et DIFF à la rentrée 2014 : 401 élèves (sur la base des 3 ans scolarisés à la rentrée 2015)
- Nombre d'élèves de deux ans scolarisés à la rentrée 2014 en REP et DIFF : 126
- Taux de scolarisation d'élèves de deux ans à la rentrée 2014 : 31,4 %
- **Cible en 2018/2019** : viser 35 % de scolarisation des deux ans en 2019

2) Les choix qui président au développement de la mesure :

- Réflexion partagée entre les enseignants, l'équipe de circonscription et la ville pour offrir les meilleures conditions d'accueil aux élèves de moins de 3 ans.
- Dialogue et coopération avec les familles pour déterminer les conditions de scolarisation les plus favorables à l'enfant et à sa réussite future.
- Partenariat (service petite enfance et éducation de la ville, DSU, PMI, établissements d'accueil du jeune enfant,...) pour améliorer la transition entre les différentes formes d'accueil du jeune enfant et la première scolarisation.
- Mise à disposition d'une ATSEM à temps complet sur les classes de TPS.

3) Les contenus pédagogiques et de socialisation :

Favoriser les conditions de mise en œuvre d'une école qui « s'adapte au jeune enfant » en donnant le temps d'apprendre et en évitant une primarisation trop précoce des méthodes d'enseignement :

- **Favoriser l'adaptation de l'enfant et faciliter la séparation parent-enfant.**
- **Favoriser l'accès au langage, s'appuyer sur les petits groupes : pour favoriser les interactions entre élèves, pour vivre, jouer et apprendre ensemble.**
- **Passer progressivement de l'individuel au petit groupe puis au collectif** au cours du cycle 1: les PS et TPS ne sont pas capables de supporter et d'intégrer un apprentissage formel et collectif. Les meilleures conditions pour travailler avec eux sont des activités de courte durée, en petit groupe où l'adulte peut s'adresser à chaque enfant.
- **Passer progressivement des activités choisies à des activités sous consignes** : que les jeunes enfants puissent choisir et progressivement qu'ils abandonnent leurs pulsions et habitudes premières pour aller vers d'autres activités signifiées par l'adulte.
- **Prendre en compte le développement de l'enfant pour l'amener progressivement à plus de réflexivité sur ce qu'il est en train d'apprendre.**
- **Réfléchir à l'organisation et à l'aménagement des espaces comme variable déterminante** : repenser la nature et la fonction des « coins » en relation avec les besoins du jeune enfant, revoir les usages des espaces extérieurs.
- **S'inspirer des pratiques de la pédagogie Montessori** : avoir beaucoup de matériel à disposition et avoir le choix des activités. Éviter les consignes collectives.
- **Pratiquer une évaluation positive qui témoigne des réussites de l'élève et ne souligne pas l'écart à une norme.**

7. « PLUS DE MAÎTRES QUE DE CLASSES »

1) Les modalités de mise en œuvre

- Structurelles : 1 ETP de plus à la rentrée 2016

	MAÎTRE SUPPLÉMENTAIRE DISPOSITIF PDMQDC
GS BERLIOZ	1 ETP
GS BRENIER	1 ETP
GS FARRERE	0,5 ETP
EM FERRY	0,5 ETP
EE FERRY	
EM HERRIOT	1 ETP
EE HERRIOT	
GS MANSART	1 ETP

- Fonctionnelles

- Priorité des interventions du maître supplémentaire sur le cycle des apprentissages fondamentaux, sans exclusivité.
- Priorité au traitement de la difficulté scolaire dans l'ordinaire de la classe : pas d'externalisation. Soucis de privilégier les situations de co-enseignement.
- Aide aux enseignants dans l'analyse des difficultés des élèves.
- Fonction importante dans l'étayage, l'appui, l'explicitation, le soutien aux élèves en classe.
- Collectif constitué des maîtres supplémentaires du REP : 4 rencontres annuelles.
- Participation au comité de pilotage du réseau.
- Participation au stage de réseau et relais sur le terrain des travaux : participer aux groupes de travail sur les sujets liés au plan de formation du REP.
- Participation à l'évaluation du contrat de réseau notamment par le recueil de données du tableau de bord.

2) Les objectifs poursuivis :

- en termes de développement des apprentissages des élèves :

→ Améliorer la maîtrise des savoirs fondamentaux : lecture (code et compréhension), écriture, résolution de problème.

- en termes d'évolution des pratiques professionnelles :

→ Rendre ordinaire les pratiques de co-enseignement.

→ Faire des besoins et difficultés des élèves un objet de travail commun au sein des équipes.

8. LES PARTENAIRES DU RÉSEAU

Les partenariats locaux amenés à compléter l'action de l'École dans le réseau :

Partenaires	Modalité du partenariat Avec la politique de la ville
<p><i>Politique de la ville :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - coordonnateur du programme de réussite éducative (PRE) - coordinateur atelier santé ville (ASV) - coordinateur conseil local de sécurité et prévention de la délinquance (CLSPD) - correspondant de la mairie pour le PEDT-Service éducation - 2 chefs de projets politique de la ville (quartiers Bel-Air/Garibaldi et quartier centre ville). - délégué du préfet - centre sociaux et maison de quartier. 	<ul style="list-style-type: none"> - représentation du réseau dans les instances de la politique de la ville (groupes et commissions territoriale) et des dispositifs (comité de pilotage, de suivi). - participation commission d'entrée (coordonnateur) et comité pluridisciplinaire du PRE (directeurs, enseignant, vie scolaire). - participation groupe de travail ASV (parcours santé). - rencontres régulières entre coordonnateurs, réflexions et analyse partagée des besoins, élaboration d'actions communes. - participation au comité local du Conseil Départemental de la Parentalité et des Projets Educatifs Locaux.

Action / thématique	Public(s) ciblé(s)	partenaires	Objectifs poursuivis en termes de développement des apprentissages et de socialisation
Tous au théâtre! (EAC)	Élèves	Laura Casano comédienne / CGET/ Ville / CAF	<p>« Parler en prenant en compte son auditoire : mobilisation des ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris / techniques de mises en voix des textes littéraires / techniques de mémorisation des textes interprétés. »</p> <p>« S'engager dans la réalisation d'un projet collectif »</p> <p>« coopérer en vue d'un objectif commun »</p>
Défi lecture littérature / citoyenneté	Élèves	médiathèque	<p>« Comprendre un texte littéraire et l'interpréter.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'une démarche de compréhension à partir d'un texte lu ou entendu. - Identification du genre et de ses enjeux. - Mobilisation de connaissances lexicales et de connaissances portant sur l'univers évoqué par les textes. - Mise en relation de textes et d'images. - Construction des caractéristiques et spécificités des genres littéraires. - Constructions de notions littéraires. - Convocation de son expérience et de sa connaissance du monde pour exprimer une réaction, un point de vue, ou un jugement sur un texte ou un ouvrage. »
D'un monde à l'autre 1 ^{ère} scolarisation	Élèves parents	Maison petite enfance / PMI / pôle enfance jeunesse / espace	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la première scolarisation des 2-3 ans et notamment la séparation mère-enfant. - Favoriser l'accès au langage par l'écoute de lectures, par l'apprentissage de comptines et de jeux de doigts ;

		de merveilles (association) / association « à livre ouvert »	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'accès à la culture dans un partage et un enrichissement réciproque ; - Favoriser l'adaptation de l'enfant à la structure d'accueil et faciliter la séparation mère- enfant ; - Favoriser la socialisation de tous les enfants; - Favoriser l'accès aux liens entre l'école et la maison ; - Favoriser une première représentation du lien entre oral et écrit.
Trio gagnant	Élèves / parents / enseignants	PRE / PMI	Soutien à la parentalité et accompagnement à la scolarité
Lieu Passerelle	Parents / enseignants	ACEPP	Lieu d'accueil parents permettant le soutien à la parentalité et le rapprochement école/famille
Dispositif « starting block »	Élèves	CLSPD / ADSEA / GT prévention du décrochage scolaire	Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire
Dispositif des collégiens exclus temporairement Décrochage scolaire	Élèves	PRE / CLSPD / structures de proximité	Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire
Espace ados	Élèves	Espace jeune gare / Léo Lagrange	Espace et temps à destination des collégiens permettant l'exercice actif d'une citoyenneté : activités coopératives, appui aux projets des élèves

Ce contrat élaboré entre l'autorité académique et le REP COLETTE a vocation à réduire les inégalités et à favoriser la réussite de tous les élèves.

Fait à :

Le :

<p>Pour l'Académie de Lyon</p> <p>La rectrice :</p> <p>Françoise MOULIN CIVIL</p> <p>L'inspecteur d'Académie, Directeur académique des Services de l'Education Nationale :</p>	<p>Pour le réseau, les pilotes :</p> <p>Le principal du collège :</p> <p>.</p> <p>L'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription :</p> <p>L'IA-IPR référent :</p> <p>.</p>
--	---

ACADEMIE DE LYON

ACADEMIE DE LYON

Rectorat
92 rue de Marseille BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07
T 04 72 80 60 60
F 04 78 58 54 78